

Informations générales

Email de contact : gaetan.rouy@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 24 novembre 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : CA Riom Limagne et Volcas

Si protocole de préfiguration : date de signature : 30 avril 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Nom: CA Riom Limagne et Volcas, nature: CA, SIREN: 200070753
- Etat

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLUI
- PLH
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
- SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- ORT

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Conseillers numériques France services
- France services

- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- 1/ Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité
- 2/ Vers un territoire uni dans la diversité
- 3/ Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sport

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 36

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 43

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Nom: CA Riom Limagne et Volcans, nature: CA, SIREN: 200070753
- Etat
- ADEME
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Ateliers

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Tourisme durable
- Mobilités douces
- Accès à un logement de qualité
- Organisation des déplacements
- Efficacité énergétique
- Extension urbaine maîtrisée

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€